



Le bulletin de l'APAAV

n° 6 - Septembre 2017

Baromètre des villes cyclables



La FUB lance la première édition du « Baromètre des villes cyclables ». Cette enquête nationale, d'une ampleur inédite, s'adresse à toutes et à tous, ceux qui sont déjà à vélo et ceux qui souhaiteraient l'être. L'enjeu est considérable : il s'agit de donner la parole au plus grand nombre pour que les villes prennent conscience des fortes attentes de leur population. Les résultats seront un levier formidable pour permettre aux assos FUB, dont l'APAAV, d'être mieux entendues localement.

Concrètement, il s'agit d'un questionnaire en ligne (sur le site de parlons-velo.fr <<http://parlons-velo.fr>>) accessible dès à présent et jusqu'au 30/11/2017, comportant une quarantaine de questions notées de 1 à 6 sur le ressenti des personnes par rapport aux déplacements à vélo dans leur ville. Les questions ont été adaptées à la France à partir d'une enquête de l'ADFC (équivalent allemand de la FUB). Les villes seront notées et classées en fonction des réponses obtenues, avec un tri par catégorie de taille ; pour des raisons évidents un nombre minimum de réponses sera nécessaire pour qu'une ville figure dans le classement. L'enquête sera reproduite en 2019 et permettra, avant les élections municipales, de mesurer les évolutions.

Pour que cette enquête soit un succès et qu'elle soit utile pour faire avancer localement le sujet vélo, il est essentiel que la participation à cette enquête soit massive à Morlaix et ne se limite pas aux adhérents de l'APAAV : diffusez l'information sur vos réseaux !

[Cliquez ici](#) pour aller remplir le formulaire en ligne.

(<https://fub.typeform.com/to/U6Afij>)

En octobre, une action vélo sera proposée, où nous irons recueillir l'avis de nos concitoyens sur la base de ce questionnaire lancé par la FUB.

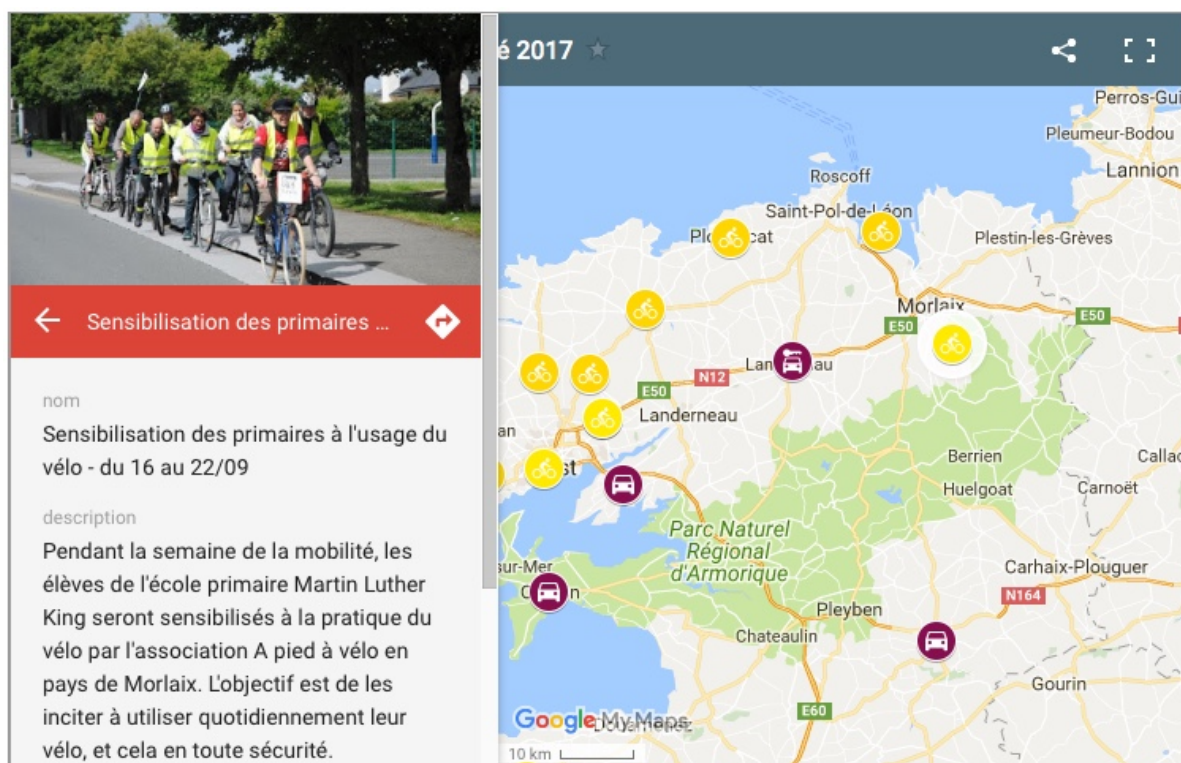
Pétition rue des Vignes : la suite

Depuis le mois de juillet, l'APAV est allée à la rencontre des riverains de la rue des Vignes, de la rue de Bréhat et du Créach Joly, et leur propose de signer une pétition demandant à rencontrer les élus morlaisiens et d'engager une concertation.

L'objectif est affiché en titre de la pétition : « Pour la réduction du nombre de passages et de la vitesse des véhicules dans la rue des Vignes à MORLAIX ».

Pour le moment, nous avons recueilli plusieurs dizaines de signatures et continuons à en récolter. Si vous souhaitez participer et/ou faire une proposition d'action similaire ailleurs sur le territoire, écrivez à l'APAV !

Semaine européenne de la mobilité 16>22 sept 2017



(capture d'écran : site du CG29)

Du 18 au 22 septembre, l'APAV interviendra lors d'ateliers vélo, à l'école Martin Luther King de Plourin les Morlaix, dans le cadre de la [Semaine Européenne de la mobilité](#) (intervention ayant reçu l'agrément du Conseil Départemental du Finistère). Des élèves de l'ITEP de Morlaix pourraient se joindre à cette animation « pilote » en direction des jeunes, qui pourrait donner lieu à bien d'autres interventions en milieu scolaire. Il s'agit de l'un des axes de développement de l'association, tels que définis après notre assemblée générale de janvier 2017.

A savoir, l'Education Nationale impose un taux d'encadrement de 1 adulte pour 6 enfants lors des sorties vélo (école primaire). Des sessions d'agrément peuvent être organisées sur demande : il serait


intéressant que plusieurs adhérents de l'APAV passent cet agrément (pour le moment, les 5 membres du bureau sont habilités EN). Pour plus d'informations, contacter Benoît au 06 63 03 02 73.

[Le programme de la semaine de la mobilité en Finistère](#)

[Le site du département du Finistère](#)

Zoom sur un point noir : Parc au Duc/Toul an Park/Kerveguen

CONTRIBUTEUR(S) : Benoît/J. Claude
COMMUNE : MORLAIX
LIEU : Parc au Duc-Toul an Park- Kervegues
THEME : Cheminement piéton
CATEGORIE : CONTINUITÉ



Accès aux établissements scolaires du secteur Kervegues et Kerveguen



Rue Parc au Duc : Fin de la zone 30

Rupture de continuité piétonne à plusieurs endroits pour le trajet -place Traoulen, rue Kervegues (écoles et collèges) et rue Kerveguen (Lycée Corbière)

Absence de trottoir à l'approche de la rue Toul an Park dans une portion où la vitesse autorisée est de 50 km/h

Absence de trottoir en direction rue de la tannerie pour rejoindre l'abri bus scolaire dans une portion où la vitesse autorisée est de 50



Rue Parc au Duc: approche Toul an Park



Rue Parc au Duc: sortie sur Plourin. Absence de trottoir



Rue Toul an park

Un trottoir très étroit fréquenté par les scolaires avec un passage protégé qui débouche sur la zone de stationnement réservée aux bus.

Cartographie apiedavelo en Pays de Morlaix Page 1

CONTRIBUTEUR(S) : Benoît/J. Claude
COMMUNE : MORLAIX
LIEU : Parc au Duc-Toul an Park- Kervegues
THEME : Cheminement piéton
CATEGORIE : CONTINUITÉ



Toul an Park

En bas de la rue Toul an Park arrivée sur la rue Parc au Duc sans aucune continuité piétonne aussi bien en direction de la rue de la Tannerie que de la place Traoulen.

Possibilité pour les piétons d'utiliser la venelle Toul an Park en direction de Traoulen. L'observation montre que cet itinéraire n'est pas naturel puisque non utilisé.



Angle Toul an Park et rue Parc au Duc



Venelle Toul an Park

Rue Kerveguen en descendant du Lycée.




Rue Kerveguen

Un trottoir étroit, encombré et en mauvais état sans véritable possibilité d'utiliser l'autre côté du fait du stationnement des voitures

Cartographie apiedavelo en Pays de Morlaix Page 2

Depuis des mois, l'APAV recense patiemment les endroits les plus désagréables de notre agglomération, ceux-là où nous souhaitons tous voir s'établir un meilleur partage de la voie.

Ce mois-ci, les rues Tout an Park/Parc au Duc/Kerveguen, qui voient passer des dizaines de collégiens et lycéens dans des conditions lamentables de sécurité et de confort... Nous avons plusieurs fois interpellé la mairie, sans réponse.

Cliquez sur les images pour afficher en grand.

Bilan de la rencontre avec Mme Barbier, élue à Plourin les Morlaix

Le lundi 10 juillet, l'APAV (Benoît, Jean-Claude et Michel) a rencontré Mme Françoise Barbier, adjointe au maire de Plourin lès Morlaix en charge de la voirie et de l'urbanisme. Nous avons échangé autour des réalisations passées, actuelles et en projet concernant les piétons et les

itinéraires cyclables, avant d'effectuer à vélo un rapide tour de la commune. Des constats ont été partagés, des propositions d'amélioration ont été avancées.
Nous espérons devenir interlocuteurs privilégiés lors des réaménagements de voirie sur la commune, et notre démarche a été bien perçue.

A suivre...

Niort : des transports en commun gratuits !



Après Châteauroux, Compiègne, Aubagne, Issoudun, Vitré... et en attendant Dunkerque en 2018, la ville de Niort (120 000 habitants) est devenue en septembre 2017 la plus grande ville française à adopter la gratuité des transports en commun.

Pour en savoir plus :

- [Le Monde](#)
- [La Croix](#)
- [Carfree](#)
- [Franceinfo](#)
- [Niort agglo](#)

Dans l'agenda

- du 18 au 22 septembre : intervention de l'APAV lors d'ateliers vélo, à l'école Martin Luther King de Plourin les Morlaix
- septembre : l'APAV devrait être reçue par le directeur de cabinet de Mme le Maire de Morlaix
- dimanche 25 septembre : [Matinée Détente au Fil de l'eau, côté Trégor](#)
- fin septembre : inauguration du Pôle d'Echange Multimodal
- à venir : les balades vélo et piéton vont reprendre !

Copyright © *|CURRENT_YEAR|* *|LIST:COMPANY|*

Vous êtes abonné à notre liste de diffusion en tant que *|EMAIL|*
Mettre à jour l'adresse mél * [Se désabonner](#)

Retrouver l'APAV sur [Facebook](#)

|IF:REWARDS| *|HTML:REWARDS|* *|END:IF|*